



DIRECTION DES ACCES ET DE LA MAINTENANCE

C O N S I G N E S

CONCERNANT LA MANŒUVRE

DES

OUVRAGES de gestion de l'eau

du port de Caen-Ouistreham

DOCUMENT DIFFUSE A :

→ PNA

- Le Directeur général
- Le Secrétaire général
- Le Commandant du Port de Caen-Ouistreham
- Le Directeur des Accès et de la Maintenance
- Le responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham
- Les conducteurs d'ouvrages du Poste Central de Conduite de Ouistreham
- Les responsables d'astreinte

→ S.M.L.I.

LISTE DES OUVRAGES CONCERNES

Propriétés du *Syndicat Mixte Régional des Ports de Caen-Ouistreham et Cherbourg* :

Ouvrages principaux :

- Le barrage « Montalivet » ;
- La vanne secteur « Portes de l'Orne ».

Ouvrages annexes :

- La passe à poisson du barrage ;
- Les vannes sur l'aqueduc d'alimentation (inutilisées dans la gestion courantes) ;
- La vanne de communication avec l'aqueduc « Vendevre » (by-pass inutilisé dans la gestion courantes) ;
- La vanne « Courtonne » située à l'extrémité Nord du bassin Saint-Pierre ;
- La vanne des « Blanchisseries » située à Caen (communication extrémité amont du fossé de ligne-canal) ;
- Les vannes de « Beaugard » (communications fossé de ligne- canal) ;
- Les vannes et pompes de « Blainville » (communications fossé de ligne- canal) ;
- La vanne du « Maresquier » (sectionnement du fossé de ligne) ;
- La vanne « Guillotine » sur l'avant port de Ouistreham située à l'extrémité aval du fossé de ligne ;
- Les vannes de l'écluse Ouest, les vannes et les vantelles de l'écluse Est.

Propriétés du *Syndicat Mixte de Lutte Contre les Inondations dans la vallée de l'Orne et son bassin versant* :

Ouvrages principaux :

- Les vannes secteurs « Victor Hugo » ;
- Les vannes secteurs du « Maresquier ».

Ouvrage annexe :

- La vanne « Calix » (sectionnement du fossé de ligne).

Propriété de la *Ville de Caen* :

Ouvrage annexe :

- La vanne « Vendevre » située à l'extrémité Nord du bassin Saint-Pierre.

Propriété de la *Ville de Ouistreham* :

Ouvrage annexe :

- La vanne « Pommiers » (sectionnement du fossé de ligne) située sur le fossé de ligne au niveau du Camping des Pommiers ;

Généralité du fonctionnement

L'ensemble de l'exploitation est guidé par 3 paramètres :

- Paramètre TH = Hauteur de l'Orne mesurée en mètre au dessus de la cote 21.00 m (NGF 1984 du 01/10/85 12:00) par la station hydrométrique I3521020 de la DIREN Basse Normandie, située à Thury-Harcourt.
- Paramètre CV = Côte carte marine de l'Orne mesurée par la station « Vendevre » du S.M.L.C.I. (cote nominale 7,90)
- Paramètre CC = Côte carte marine du canal de Caen à la mer mesurée par la station « Berthelot » du S.M.L.C.I. (cote nominale 7,80)

Les principaux ouvrages (barrage de l'Orne – vanne secteur « Porte de l'Orne » - vannes secteurs « Victor Hugo » - vannes secteurs du « Maresquier ») sont réglés automatiquement depuis une centrale de commande située au bâtiment de manœuvre des écluses de Ouistreham en fonction de la cote marine du canal désirée. Les ouvrages annexes qui ne sont manœuvrés que dans des conditions d'exploitation exceptionnelles sont manuels.

L'échelle à poisson du barrage est automatisée. La hauteur du seuil amont est réglée en fonction de la cote de l'Orne mesurée en amont du barrage est obtenue selon le tableau suivant :

Cote de l'Orne	Atteignant 8,00 CM en montée	Atteignant 7,95 CM en descente
Seuil de l'échelle	Position haute	Position basse
Cote du seuil de l'échelle	7,41	7,34

Les phases d'exploitation sont au nombre de cinq :

	TH	CV	CC
Phase 0 – Faible débit	Inférieure à 0,60	Variable mais < 8,10	Variable de 7,60 à 8,00
Phase 1 – Débit normal	Comprise entre 0,60 et 2,50	Variable de 7,60 à 8,10	Variable de 7,60 à 8,00
Phase 2 – Crue	Comprise entre 2,50 et 3,00	Variable de 7,60 à 8,10	Variable de 7,40 à 8,10
Phase 3 – Crue forte	Comprise entre 3,00 et 4,00		Inférieur à 8,30
Phase 4 – Crue très forte	Supérieure à 4,00		Inférieur à 8,50

La phase 0 – Faible débit – n'est pas prise en compte par le système automatique qui reste en phase 1.

Le système automatique gère les principaux ouvrages selon les règles suivantes :

Pour les phases 0, 1 et 2, une cote de consigne peut être imposée à la cote CC (consigne C2) et à la cote CV (C1) pour obtenir le niveau du canal souhaité. Les consignes sont fixées par le Responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham et renseignées sur le poste central par les conducteurs d'ouvrages du Poste Central de Conduite de Ouistreham.

		Barrage	Porte de l'Orne	Victor Hugo	Maresquier
Phases 0 et 1	Fermé	Cote amont < C1	Cote aval > C2	Verrouillé fermé	Verrouillé fermé
	Ouvert	Cote amont > C1	Cote aval < C2		
Phase 2	Fermé	Cote amont < C1	Cote aval > C2	Cote aval > C2	Cote amont < C2
	Ouvert	Cote amont > C1	Cote aval < C2	Cote aval < C2	Cote amont > C2
Phase 3	Fermé	Cote amont < 6,80	Cote aval > 8,30	Cote aval > 8,30	Cote amont < 7,70
	Ouvert	Cote amont > 6,80	Cote aval < 8,30	Cote aval < 8,30	Cote amont > 7,70
Phase 4	Fermé	Cote amont < 6,80	Cote aval > 8,50	Cote aval > 8,50	Cote amont < 7,40
	Ouvert	Cote amont > 6,80	Cote aval < 8,50	Cote aval < 8,50	Cote amont > 7,40

Conditions prioritaire : à aucun moment le courant ne peut s'inverser dans un ouvrage.

Phase 0 – Cote TH inférieure à 0,60 – Faible débit

Fonctionnement automatique en phase 1 – Normal :

Fonctionnement normal :

Les cotes normales de consigne de l'Orne et du canal sont respectivement C1 = 8,00 et C2 = 7,80.

Une seule vanne du barrage est activée, les autres sont étanchées par les scaphandriers si besoin.

Les différentes vannes sont réglées selon les tableaux suivants :

Ouvrage	Position	Ouvrage	Position
Vanne « Alimentation »	Inutilisées	Vanne « Calix »	Ouverte
By-pass	Inutilisée	Vanne « Beaugard »	Fermée
Vanne « Courtonne »	Fermée	Vanne « Blainville »	Fermée
Vanne « Vendeuvre »	Ouverte	Vanne « Maresquier »	Ouverte
Vanne « Blanchisseries »	Fermée	Vanne « Pommiers »	Ouverte
		Vanne « Guillotine »	Ouverte

Mise à niveau exceptionnel du canal maritime :

Sur demande des officiers de port et avec un préavis de 72 heures, la Direction du port peut autoriser une remontée de la consigne C2 jusqu'à 8,00. Dans ce cas, la consigne de l'Orne C1 sera remontée à 8,10 jusqu'à la fin du service exceptionnel. Cette manœuvre ne sera possible que si le débit de l'Orne le permet.

Etiage :

Si la cote TH descend en dessous de 0,40, la Direction du port demandera au préfet une prise d'arrêt permettant le rejet de la station d'épuration de Caen la Mer vers le canal.

Si le niveau du canal ne peut être maintenu, la Direction du port demandera au service de la police de l'eau l'autorisation de manœuvrer la passe à poissons du barrage Montalivet pour limiter son débit.

Si le niveau du canal ne peut être maintenu, sur proposition de la Capitainerie, la Direction du port pourra être amenée à diminuer le nombre de sassées et/ou à réduire les tirants d'eau admissibles.

Fonctionnement en mode dégradé – automatisme local :

En cas de perte de communication entre le Poste Central de Conduite (PCC) de Ouistreham et le barrage « Montalivet » ou la vanne « Portes de l'Orne », ces ouvrages basculent en mode automatique local. Ils conservent les derniers paramètres programmés.

Ce cas n'est pas un cas d'urgence :

Les conducteurs du PCC transmettent un courriel au responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham (m.raboteau@pna-ports.fr) avec copie au Directeur des Accès et de la Maintenance (s.wallon@pna-ports.fr).

Si un ou les deux paramètres C1 et C2 doivent être modifiés (modification du niveau voulu de l'Orne ou du Canal) ils doivent l'être manuellement en local par un conducteur du PCC qui se rendra sur place. Les consignes C1 et C2 correspondantes doivent tout de même être renseignées sur le poste central car celui-ci reprendra la main lors de la reprise des communications.

Fonctionnement en mode dégradé – fonctionnement manuel :

Un ou des ouvrages automatisés sont susceptibles de panne d'automatisme.

Ce cas n'est pas un cas d'urgence :

Les conducteurs du PCC transmettent un courriel au responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham (m.raboteau@pna-ports.fr) avec copie au Directeur des Accès et de la Maintenance (s.wallon@pna-ports.fr).

Dans l'attente de la remise en fonctionnement du système :

Cas du barrage « Montalivet » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer les vannes du barrage « Montalivet » pour maintenir CV à la consigne C1.

Cas de la vanne secteur « Portes de l'Orne » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer la vanne secteur « Portes de l'Orne » pour maintenir CC à la consigne C2.

Phase 1 – Cote TH comprise entre 0,60 et 2,50 – Débit normal

Fonctionnement automatique en phase 1 - Normal:

Fonctionnement normal :

Les cotes normales de consigne de l'Orne et du canal sont respectivement C1 = 7,90 et C2 = 7,80.

Les ouvrages vannes secteurs « Victor Hugo » et « Maresquier » sont verrouillés en position vannes fermées.

Les différentes vannes des ouvrages annexes sont réglées selon les tableaux suivants :

Ouvrage	Position	Ouvrage	Position
Vanne « Alimentation »	Inutilisées	Vanne « Calix »	Ouverte
By-pass	Inutilisé	Vanne « Beaugard »	Fermée
Vanne « Courtonne »	Fermée	Vanne « Blainville »	Fermée
Vanne « Vendevre »	Ouverte	Vanne « Maresquier »	Ouverte
Vanne « Blanchisseries »	Fermée	Vanne « Pommiers »	Ouverte
		Vanne « Guillotine »	Ouverte

Mise à niveau exceptionnel du canal maritime :

Sur demande des officiers de port et avec un préavis de 72 heures, la Direction du port peut autoriser une remontée de la consigne C2 jusqu'à 8,00. Dans ce cas, la consigne de l'Orne C1 sera remontée à 8,10 jusqu'à la fin du service exceptionnel.

Seuil de vigilance crue : TH supérieur à 2,20 :

Les conducteurs d'ouvrage du PCC mettent en place une consultation de la cote de l'Orne à Thury-Harcourt et tiennent à jour la main courante de ses constatations en vue de l'établissement ultérieur de la courbe de crue.

La D.A.M. est mis en vigilance – voir document « Consignes concernant l'organisation de la D.A.M. en temps de crues »).

Creux préventif :

Si aucun navire de commerce n'est attendu, il est possible de fixer C2 à 7,40 afin de réaliser un creux préventif du canal pour absorber une partie du début de la crue pendant la marée haute. Cette manœuvre est réalisée à la demande de la Direction du port après avis des officiers de port.

Fonctionnement en mode dégradé – automatisme local :

En cas de perte de communication entre le Poste Central de Conduite (PCC) de Ouistreham et le barrage « Montalivet » ou la vanne « Portes de l'Orne », ces ouvrages basculent en mode automatique local. Ils conservent les derniers paramètres programmés.

Ce cas n'est pas un cas d'urgence :

Les conducteurs du PCC transmettent un courriel au responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham (m.raboteau@pna-ports.fr) avec copie au Directeur des Accès et de la Maintenance (s.wallon@pna-ports.fr).

Si un ou les deux paramètres C1 et C2 doivent être modifiés (modification du niveau voulu de l'Orne ou du Canal) ils doivent l'être manuellement en local par un conducteur du PCC qui se rendra sur place. Les consignes C1 et C2 correspondantes doivent tout de même être renseignées sur le poste central car celui-ci reprendra la main lors de la reprise des communications.

Fonctionnement en mode dégradé – fonctionnement manuel :

Un ou des ouvrages automatisés sont susceptibles de panne d'automatisme.

Ce cas est un cas d'urgence :

Les conducteurs du PCC alertent le responsable d'astreinte au 06 63 34 45 81 et confirme par courriel au responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham (m.raboteau@pna-ports.fr) avec copie au Directeur des Accès et de la Maintenance (s.wallon@pna-ports.fr).

Cas du barrage « Montalivet » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer les vannes du barrage « Montalivet » pour régler CV à la consigne C1 variable en fonction de TH selon le tableau suivant :

TH	C1 nominale	CV maxi	CV mini	Réglage type du barrage
Entre 0,60 et 0,80	7,80	8,10	7,65	1 vanne ouverte de 0,30 à 0,70 m
Entre 0,80 et 1,00	7,60	8,10	7,40	1 vanne ouverte de 0,70 à 1,30 m
Entre 1,00 et 1,40	7,50	7,70 (hors alimentation)	7,20	1 vanne ouverte de 1,30 à entièrement
Entre 1,40 et 1,80	7,40	7,70 (hors alimentation)	6,80	1 vanne ouverte entièrement + régulation avec une 2 ^{ème} vanne
Supérieure à 1,80	7,40	7,70 (hors alimentation)	6,80	Démasquage progressif de toutes les vannes

Remise à niveau du canal maritime :

Dès que CC descend sous 7,80, le niveau de l'Orne sera remonté à 7,90 pour permettre la réalimentation du canal.

Mise à niveau exceptionnel du canal maritime :

Sur demande des officiers de port et avec un préavis de 72 heures, la Direction du port peut autoriser une remontée de la consigne C2 jusqu'à 8,00. Dans ce cas, la consigne de l'Orne C1 sera remontée à 8,10 jusqu'à l'obtention de CC désirée. Les consignes C1 et C2 correspondantes doivent tout de même être renseignées sur le poste central car celui-ci reprendra la main lors de la reprise de l'automatisme.

Cas de la vanne secteur « Portes de l'Orne » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer la vanne secteur « Portes de l'Orne » pour maintenir CC à la consigne C2 dès lors que CV le permet.

Phase 2 – Cote TH comprise entre 2,50 et 3,00 - Crue

Fonctionnement automatique en phase 2 – Crue :

Fonctionnement normal :

Les cotes de consigne de l'Orne et du canal sont automatiquement C1 = 7,60 et C2 = 7,80.

Le canal est susceptible de monter à la cote 8,10.

Le responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham ou le responsable d'astreinte fait basculer les ouvrages « Victor Hugo » et « Maresquier » en mode automatique et surveiller le niveau des Odons à Courtonne (cf document « Consignes concernant l'organisation de la D.A.M. en temps de crues »).

L'officier de port de permanence prévient les usagers du port que le canal peut être utilisé pour évacuer la crue de l'Orne. Les vannes « Maresquier » peuvent s'ouvrir à tout moment et créer un fort courant dans le canal.

Les différentes vannes sont réglées selon les tableaux suivants :

Ouvrage	Position	Ouvrage	Position
Vanne « Alimentation »	Inutilisées	Vanne « Calix »	Ouverte
By-pass	Inutilisé	Vanne « Beauregard »	Fermée
Vanne « Courtonne »	Fermée ou Ouverte (en fonction du niveau des Odons à Courtonne)	Vanne « Blainville »	Fermée
Vanne « Vendevre »	Ouverte ou Fermée (en fonction du niveau des Odons à Courtonne)	Vanne « Maresquier »	Ouverte
Vanne « Blanchisseries »	Fermée	Vanne « Pommiers »	Ouverte
		Vanne « Guillotine »	Ouverte

Creux préventif :

Si aucun navire de commerce n'est attendu, il est possible de fixer C2 à 7,40 afin de réaliser un creux préventif du canal pour absorber une partie du début de la crue pendant la marée haute. Cette manœuvre est réalisée à la demande de la Direction du port après avis des officiers de port.

Mise à niveau exceptionnel du canal maritime :

Sur demande des officiers de port et avec un préavis de 72 heures, la Direction du port peut autoriser une remontée de la consigne C2 jusqu'à 8,00. Dans ce cas, la consigne de l'Orne C1 sera remontée à 8,10 jusqu'à la fin du service exceptionnel.

Fonctionnement en mode dégradé – automatisme local :

En cas de perte de communication entre le Poste Central de Conduite (PCC) de Ouistreham et le barrage « Montalivet », la vanne « Portes de l'Orne », les vannes « Victor Hugo » ou les vannes « Maresquier », ces ouvrages basculent en mode automatique local. Ils conservent les derniers paramètres programmés.

Ce cas est un cas d'urgence :

Les conducteurs du PCC alertent le responsable d'astreinte au 06 63 34 45 81 et confirme par courriel au responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham (m.raboteau@pna-ports.fr) avec copie au Directeur des Accès et de la Maintenance (s.wallon@pna-ports.fr).

Un conducteur du PCC se rend immédiatement aux vannes secteurs « Maresquier » si cet ouvrage est concerné. Il est chargé d'entrer la consigne C2 en local.

Si les paramètres C1 et/ou C2 doivent être modifiés (modification du niveau voulu de l'Orne ou du Canal) ils doivent l'être manuellement en local. Les consignes C1 et C2 correspondantes doivent tout de même être renseignées sur le poste central car celui-ci reprendra la main lors de la reprise des communications.

Fonctionnement en mode dégradé – fonctionnement manuel :

Un ou des ouvrages automatisés sont susceptibles de panne d'automatisme.

Ce cas est un cas d'urgence :

Les conducteurs du PCC alertent le responsable d'astreinte au 06 63 34 45 81 et confirme par courriel au responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham (m.raboteau@pna-ports.fr) avec copie au Directeur des Accès et de la Maintenance (s.wallon@pna-ports.fr).

Cas du barrage « Montalivet » :

En phase 2, le barrage est complètement démasqué et n'a donc pas à être manœuvré.

Cas de la vanne secteur « Portes de l'Orne » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer la vanne secteur « Portes de l'Orne » pour maintenir CC à la consigne C2 dès lors que CV le permet.

Cas des vannes secteurs « Victor Hugo » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer les vannes secteurs « Victor Hugo » pour maintenir CC à la consigne C2 dès lors que CV le permet.

Cas des vannes secteurs « Maresquier » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer les vannes secteurs « Maresquier » pour maintenir CC à la consigne C2.

Phase 3 – Cote TH comprise entre 3,00 et 4,00

Fonctionnement automatique en phase 3 – Crue forte :

Fonctionnement normal :

La cote de consigne de l'Orne est automatiquement forcées à la valeur fixe de 6,80 et celle du canal est automatiquement $C2 = 7,70$.

Le canal est susceptible de monter à la cote 8,30.

Le personnel de la D .A.M. applique les consignes III et suivantes du document « Consignes concernant l'organisation de la D.A.M. en temps de crues »

Les différentes vannes sont réglées selon les tableaux suivants :

Ouvrage	Position	Ouvrage	Position
Vanne « Alimentation »	Inutilisées	Vanne « Calix »	Ouverte
By-pass	Inutilisé	Vanne « Beauregard »	Ouverte ou Fermée (en fonction des niveaux respectifs du fossé de ligne et du canal)
Vanne « Courtonne »	Fermée ou Ouverte (en fonction du niveau des Odons à Courtonne)	Vanne « Blainville »	Ouverte ou Fermée (en fonction des niveaux respectifs du fossé de ligne et du canal)
Vanne « Vendevre »	Ouverte ou Fermée (en fonction du niveau des Odons à Courtonne)	Vanne « Maresquier »	Ouverte
Vanne « Blanchisseries »	Ouverte ou Fermée (en fonction des niveaux respectif du fossé de ligne et du canal)	Vanne « Pommiers »	Ouverte
		Vanne « Guillotine »	Ouverte

Fonctionnement en mode dégradé – automatisme local :

En cas de perte de communication entre le Poste Central de Conduite (PCC) de Ouistreham et le barrage « Montalivet », la vanne « Portes de l'Orne », les vannes « Victor Hugo » ou les vannes « Maresquier », ces ouvrages basculent en mode automatique local. Ils conservent les derniers paramètres programmés.

Ce cas est un cas d'urgence :

Les conducteurs du PCC alertent le responsable d'astreinte au 06 63 34 45 81 et confirme par courriel au responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham (m.raboteau@pna-ports.fr) avec copie au Directeur des Accès et de la Maintenance (s.wallon@pna-ports.fr).

Fonctionnement en mode dégradé – fonctionnement manuel :

Un ou des ouvrages automatisés sont susceptibles de panne d'automatisme.

Ce cas est un cas d'urgence :

Les conducteurs du PCC alertent le responsable d'astreinte au 06 63 34 45 81 et confirme par courriel au responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham (m.raboteau@pna-ports.fr) avec copie au Directeur des Accès et de la Maintenance (s.wallon@pna-ports.fr).

Cas du barrage « Montalivet » :

En phase 3, le barrage est complètement démasqué est n'a donc pas à être manœuvré.

Cas de la vanne secteur « Portes de l'Orne » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer la vanne secteur « Portes de l'Orne » pour limiter CC à la cote 8,30. (CC < ou = à 8.30)

Cas des vannes secteurs « Victor Hugo » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer les vannes secteurs « Victor Hugo » pour limiter CC à la cote 8,30. (CC < ou = à 8.30)

Cas des vannes secteurs « Maresquier » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer les vannes secteurs « Maresquier » pour maintenir CC à la consigne 7,70. (CC = ou > à 7.70)

Phase 4 – Cote TH supérieure à 4,00

Fonctionnement automatique en phase 4 – Crue très forte :

Fonctionnement normal :

Les cotes de consigne de l'Orne et du canal sont automatiquement forcées à des valeurs fixes de 6,80 et 7,40.

Le canal est susceptible de monter à la cote 8,50.

Le personnel de la D.A.M. applique les consignes IV² et suivantes du document « Consignes concernant l'organisation de la D.A.M. en temps de crues »

Les différentes vannes sont réglées selon les tableaux suivants :

Ouvrage	Position	Ouvrage	Position
Vanne « Alimentation »	Inutilisées	Vanne « Calix »	Ouverte
By-pass	Inutilisé	Vanne « Beaugard »	Ouverte ou Fermée (en fonction des niveaux respectifs du fossé de ligne et du canal)
Vanne « Courtonne »	Fermée ou Ouverte (en fonction du niveau des Odons à Courtonne)	Vanne « Blainville »	Ouverte ou Fermée (en fonction des niveaux respectifs du fossé de ligne et du canal)
Vanne « Vendevre »	Ouverte ou Fermée (en fonction du niveau des Odons à Courtonne)	Vanne « Maresquier »	Ouverte – Fermée dès que le canal atteint 8,70
Vanne « Blanchisseries »	Ouverte ou Fermée (en fonction des niveaux respectifs du fossé de ligne et du canal)	Vanne « Pommiers »	Ouverte – Fermée dès que le canal atteint 8,70
		Vanne « Guillotine »	Ouverte

Fonctionnement en mode dégradé – automatisme local :

En cas de perte de communication entre le Poste Central de Conduite (PCC) de Ouistreham et le barrage « Montalivet », la vanne « Portes de l'Orne », les vannes « Victor Hugo » ou les vannes « Maresquier », ces ouvrages basculent en mode automatique local. Ils conservent les derniers paramètres programmés.

Ce cas est un cas d'urgence :

Les conducteurs du PCC alertent le responsable d'astreinte au 06 63 34 45 81 et confirme par courriel au responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham (m.raboteau@pna-ports.fr) avec copie au Directeur des Accès et de la Maintenance (s.wallon@pna-ports.fr).

Fonctionnement en mode dégradé – fonctionnement manuel :

Un ou des ouvrages automatisés sont susceptibles de panne d'automatisme.

Ce cas est un cas d'urgence :

Les conducteurs du PCC alertent le responsable d'astreinte au 06 63 34 45 81 et confirme par courriel au responsable du Centre Opérationnel de Ouistreham (m.raboteau@pna-ports.fr) avec copie au Directeur des Accès et de la Maintenance (s.wallon@pna-ports.fr).

Cas du barrage « Montalivet » :

En phase 4, le barrage est complètement démasqué et n'a donc pas à être manœuvré.

Cas de la vanne secteur « Portes de l'Orne » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer la vanne secteur « Portes de l'Orne » pour limiter CC à la cote 8,50. (CC < ou = à 8.50)

Cas des vannes secteurs « Victor Hugo » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer les vannes secteurs « Victor Hugo » pour limiter CC à la cote 8,50. (CC < ou = à 8.50)

Cas des vannes secteurs « Maresquier » :

Un conducteur du PCC est chargé de manœuvrer les vannes secteurs « Maresquier » pour maintenir CC à la consigne 7,40. (CC = ou > à 7.40)